

Le 12 janvier dernier, le premier ministre Trudeau annonçait un remaniement important des ministères et des méthodes utilisées par le gouvernement canadien pour atteindre les objectifs prioritaires du développement économique au pays. Les conséquences les plus importantes de ce remaniement sont :

- de transférer la responsabilité de tous les aspects ayant trait au commerce extérieur à un ministère des Affaires extérieures radicalement restructuré;
- d'accorder une importance plus grande aux objectifs commerciaux du Canada dans ses relations internationales;
- de consolider le service étranger et d'améliorer la livraison des programmes d'affaires étrangères.

Afin de tenir compte des changements en cours, les noms des chefs des délégations canadiennes à l'étranger ont été incorporés à la présente édition du *Répertoire* destiné au monde des affaires. Ces noms s'ajoutent donc à ceux des agents immédiatement responsables des domaines commercial, économique et touristique.

Les changements organisationnels en cours n'affecteront en aucune façon le processus par lequel les gens d'affaires correspondent avec les délégations canadiennes. Vous pouvez entrer directement en relation avec la section commerciale de toute mission à l'étranger. De plus, le chef d'une délégation est prêt à vous apporter son entière collaboration sur tous les sujets que vous jugerez bon de soumettre directement à son attention.

Ce *Répertoire* contient la liste de toutes les délégations canadiennes à l'étranger, incluant les responsabilités spécifiques au commerce extérieur et au tourisme. Les délégations qui n'ont pas d'agent responsable aux affaires commerciales sont indiquées à l'aide d'un astérisque et l'on précise la section commerciale dont relève ce territoire.

